

FO

AIRFRANCE
La force syndicale



RECAPITALISATION : DE L'AIDE SOUS CONDITIONS !

2021/05 – Roissy, le 07 avril 2021.

C'était attendu et nécessaire, après le feu vert de la commission européenne, l'État français est autorisé à renflouer les finances d'Air France. Comme beaucoup s'y attendaient, le prêt d'actionnaire de 3 Mds d'euros sera converti en fonds propres via un instrument financier (obligation hybride à durée déterminée). S'ajoutera à cette première opération, le lancement d'une augmentation de capital d'environ 1 Md€, où l'État, là aussi, interviendra. Tout ne sera pas résolu pour autant mais l'avenir proche est assuré. Il est nécessaire de préciser que tout cela ne se fait pas sans contraintes... loin de là !

La commission Européenne gardienne du temple libéral... quand elle le veut !

Ces transactions n'ont été possibles qu'avec l'aval de la commission. Celle-ci nous impose cependant des « remèdes », qui n'en ont que le nom, comme contrepartie. Le plus marquant pour illustrer le propos, c'est la rétrocession de 18 slots sur la plateforme saturée d'Orly ! Une denrée rare qu'il va falloir laisser à des concurrents... voilà les « remèdes ». Une amputation de recette pour satisfaire le jeu de la concurrence libre et non faussée !!! **Force Ouvrière** se demande ce que fait cette commission quand il s'agit de brider certains opérateurs européens ou non, qui ont fait du dumping social et fiscal leur modèle ! Que fait cette commission devant les compagnies du Golfe sous perfusion de pétrodollars de leur fonds souverain depuis des années !? Rien ou pas grand-chose. Ces 18 slots sont l'équivalent de 3 avions Court/Moyen-Courrier et de plusieurs centaines d'emplois en moins pour Air France. Évidemment, il y a fort à parier que ces slots feront les beaux jours d'Easy Jet ou de Vueling, bref vers des compagnies socialement moins-disantes! Avant Air France, la commission s'est occupée du cas Lufthansa, une compagnie qui, elle aussi, paye ses impôts et offre un contrat social largement au-dessus des standards des Low-cost... Il faut croire que la commission a ses cibles privilégiées ! **Évidemment parmi les « remèdes » la modération salariale est prescrite par le médecin libéral européen.** L'État français et la Direction l'ont devancé, la commission peut être rassurée !

L'État français soutient inconditionnel d'Air France... et ses salariés ?

Le Ministre de l'Économie et des Finances, n'a cessé de déclarer ces derniers mois que l'État ne lâchera pas Air France. Factuellement, nous ne pouvons pas le prendre à défaut. Et les dernières annonces concernant la recapitalisation sont venues accréditer un peu plus ses précédentes déclarations. Cependant, le résultat de la négociation avec la commission nous coûte cher financièrement et socialement. Déjà, lors des Prêts

Garantis par l'Etat, la note avait été salée avec l'arrêt des vols quand une solution par train existe à moins de 2h30.

Mais ces derniers jours, il s'est mis à fredonner une petite chanson dont le refrain est une ode à l'effort des salariés. Il a sûrement oublié tous les efforts qui sont déjà effectués au moment où ces lignes sont écrites ! Mais bien sûr ce Ministre justifie sa demande au regard de l'effort du contribuable français ! Il s'imagine sûrement que le salarié Air France est un contribuable luxembourgeois !!! Le salarié Air France et le contribuable français sont une seule et même personne, Monsieur le Ministre...

La Direction d'Air France au pied du mur

Le ministère de l'économie et des finances a été clair, la Direction d'Air France devra présenter ses « remèdes ». Si on se fie aux expériences passées, l'Air France d'en bas a du souci à se faire. Pour notre part, il faudra que la Direction sache se renouveler. Notamment sur la nécessité de réduire l'influence de KLM sur nos activités. Reprendre le contrôle de nos flux, de notre yield et de notre pricing sera un enjeu crucial, bien plus important que d'aller faire les poches des salariés. Car le bout du tunnel est encore loin et les salariés n'ont pas à payer la facture. Nos recettes sont tout aussi importantes que nos dépenses. Évidemment, il faudra traiter la question de nos achats externes et de nos dépenses en général avec beaucoup plus de rigueur qu'à l'accoutumée. Là aussi, les expériences passées doivent servir.

Vous l'aurez compris, Force Ouvrière voit des raisons de se réjouir de cette recapitalisation d'Air France. Mais Air France n'est pas qu'une marque, une entité juridique et économique. Ce sont des femmes et des hommes. Au vu de certaines conditions et habitudes l'inquiétude pour eux est légitime. En tous cas, pour FO, les salariés sont notre boussole et notre vigilance se tourne vers leurs intérêts.

Christophe Malloggi
Secrétaire général